

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING *AG*  
Tél. : 03 87 34 83 50  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr  
Réf. : AG/JM

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des  
boues de la station d'épuration de BUDING  
Accord avant le délai de 2 mois  
PJ Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire de  
BUDING  
Mairie

57920 - BUDING

Metz, le 8 Juillet 2013

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **l'épandage des boues de la station d'épuration de BUDING  
sur les communes de BUDING, BUDLING, MONNEREN, ST-FRANCOIS-LACROIX,  
VECKRING et VIGY**

Ce dossier a été déposé par : **le Syndicat intercommunal des eaux et de  
l'assainissement de l'Est Thionvillois (SIDEET)**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2013-00049** en date du 22 Mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER



**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING *AG*

Tél. : 03 87 34 83 50

Fax : 03 87 34 34 19

Mél : [amandine.guersing@moselle.gouv.fr](mailto:amandine.guersing@moselle.gouv.fr)

Réf. : AG/JM

**Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des  
boues de la station d'épuration de BUDING  
Accord avant le délai de 2 mois**

**PJ Récépissé de déclaration  
Courrier de notification**

**Monsieur le Maire de  
BUDLING  
Mairie**

**57970 - BUDLING**

Metz, le 8 Juillet 2013

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**➤ l'épandage des boues de la station d'épuration de BUDING  
sur les communes de BUDING, BUDLING, MONNEREN, ST-FRANCOIS-LACROIX,  
VECKRING et VIGY**

Ce dossier a été déposé par : **le Syndicat intercommunal des eaux et de  
l'assainissement de l'Est Thionvillois (SIDEET)**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2013-00049** en date du 22 Mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie de BUDING

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

  
CHANTAL BICHLER

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING *AG*  
Tél. : 03 87 34 83 50  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr  
Réf. : AG/JM

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des  
boues de la station d'épuration de BUDING  
Accord avant le délai de 2 mois  
PJ Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire de  
MONNEREN  
Mairie

57920 - MONNEREN

Metz, le 8 Juillet 2013

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **l'épandage des boues de la station d'épuration de BUDING  
sur les communes de BUDING, BUDLING, MONNEREN, ST-FRANCOIS-LACROIX,  
VECKRING et VIGY**

Ce dossier a été déposé par : **le Syndicat intercommunal des eaux et de  
l'assainissement de l'Est Thionvillois (SIDEET)**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2013-00049** en date du 22 Mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie de BUDING

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

  
CHANTAL BICHLER

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Monsieur le Maire de  
SAINT-FRANCOIS-LACROIX  
Mairie

57320 - SAINT-FRANCOIS-LACROIX

Dossier suivi par : Amandine GUERSING   
Tél. : 03 87 34 83 50  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr  
Réf. : AG/JM

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des  
boues de la station d'épuration de BUDING  
Accord avant le délai de 2 mois  
PJ Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Metz, le 8 Juillet 2013

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **l'épandage des boues de la station d'épuration de BUDING  
sur les communes de BUDING, BUDLING, MONNEREN, ST-FRANCOIS-LACROIX,  
VECKRING et VIGY**

Ce dossier a été déposé par : **le Syndicat intercommunal des eaux et de  
l'assainissement de l'Est Thionvillois (SIDEET)**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2013-00049** en date du 22 Mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie de BUDING

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING 

Tél. : 03 87 34 83 50

Fax : 03 87 34 34 19

Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr

Réf. : AG/JM

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des  
boues de la station d'épuration de BUDING  
Accord avant le délai de 2 mois

PJ Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire de  
**VECKRING**  
Mairie

**57920 - VECKRING**

Metz, le 8 Juillet 2013

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **l'épandage des boues de la station d'épuration de BUDING  
sur les communes de BUDING, BUDLING, MONNEREN, ST-FRANCOIS-LACROIX,  
VECKRING et VIGY**

Ce dossier a été déposé par : **le Syndicat intercommunal des eaux et de  
l'assainissement de l'Est Thionvillois (SIDEET)**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2013-00049** en date du 22 Mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie de BUDING

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING *KG*  
Tél. : 03 87 34 83 50  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr  
Réf. : AG/JM

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des  
boues de la station d'épuration de BUDING  
Accord avant le délai de 2 mois  
PJ Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire de  
VIGY  
Mairie

57640 - VIGY

Metz, le 8 Juillet 2013

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **l'épandage des boues de la station d'épuration de BUDING  
sur les communes de BUDING, BUDLING, MONNEREN, ST-FRANCOIS-LACROIX,  
VECKRING et VIGY**

Ce dossier a été déposé par: **le Syndicat intercommunal des eaux et de  
l'assainissement de l'Est Thionvillois (SIDEET)**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2013-00049** en date du 22 Mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie de BUDING

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER